

2327W945

Sports et loisirs, recrutement de
moniteurs sportifs, achat de matériel :
correspondance.

1956-1961

(21 pièces)

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
MINISTÈRE DES RELATIONS
AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

PARIS, LE 13 JUIN 1956
78, Rue de Lille, Paris (VII^e)

~~LE CHEF DE CABINET~~

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES
5^{ème} Division

--

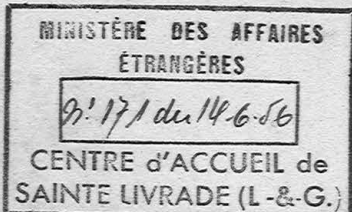
N^o 920 -SO/D5



pour

Le DIRECTEUR de la CITE d'ACCUEIL de

- SAINTE-LIVRADE



Comme suite à ma conversation avec les
Assistants Sociales lors de mon passage, je donne
mon accord à l'installation pour une période de
deux mois à la Cité d'Accueil, de quatre étudiants
chargés de s'occuper des loisirs des enfants (sorties,
jeux, etc.) et de faire travailler par roulement les
plus âgés.

Ces étudiants seront logés, nourris (frais
de pension au restaurant à faire figurer sur votre
compte d'emploi) et recevront 5.000 Frs par mois
d'argent de poche.

Ils devront d'accord avec vous établir un
programme d'emploi de leur temps de service qui me
sera communiqué./.-

Le CHEF du SERVICE des AFFAIRES
SOCIALES
5^{ème} Division



INSPECTION ACADÉMIQUE
DE LOT-ET-GARONNE

JEUNESSE et SPORTS

Cité Administrative - AGEN

TÉLÉPHONE 19.00

N° 152

Agen, le 24 Janvier 1957

Le Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports

à

Monsieur le Directeur du
Camp des Eurasiens

Ste LIVRADE

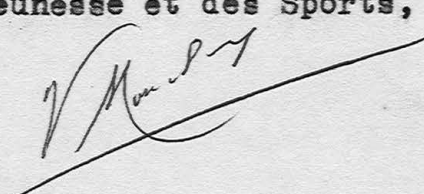
Monsieur le Directeur,

Ainsi qu'il avait été entendu entre nous, hier matin, je me suis entretenu de la question "étude d'un avant-projet du terrain de sports" avec Mr LAGNEAU Architecte et Mr MARES Ingénieur.

Je pense qu'à l'heure actuelle ces deux hommes de l'art vous ont déjà rendu visite et ont réalisé l'état des lieux.

Avec l'espoir d'un début prochain de solution, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,


V. MONCHANY

N.B : N'hésitez pas à m'alerter chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

Ad
Dossier Jeunesse et Sports
5

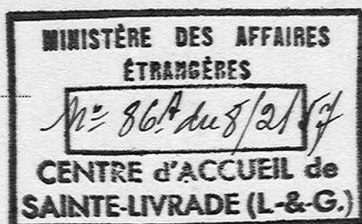
INSPECTION ACADÉMIQUE
DE LOT-ET-GARONNE

JEUNESSE et SPORTS

Cité Administrative - AGEN

TÉLÉPHONE 19.00

N° 254



Agen, le 6 Février 1957

Le Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports

à

Monsieur le Directeur du Camp des
Rapatriés d'Indochine

Ste LIVRADE

Monsieur le Directeur,

Je viens de téléphoner à l'instant à Mr MARES Ingénieur
à VILLENEUVE chargé de l'étude d'un avant projet de terrain de sports de
Ste LIVRADE et de BIAS.

J'espère que la semaine prochaine, plans et devis seront
établis et pourront, après avis de nos services, être dirigés sur PARIS.

Diligence sera faite pour que satisfaction, tout au
moins partielle, vous soit donnée rapidement.

Par ailleurs Mr FORT Maître d'E.P viendra se mettre à
votre disposition pour vous prêter son concours avec les moyens sommaires
dont vous disposez actuellement. Je viendrai moi-même dans quelques
temps m'entretenir de nouveau avec vous.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,

V. MONCHANY

Comoditas Montec. S. E. P. H. N. BUENO

Lundi 14. 4. 58

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

-:-:-:-:-

BUREAU DES RAPATRIES D'INDOCHINE

-:-:-:-:-

Sainte-Livrade, le 9 Avril 1958.

L'Administrateur de la France d'Outre - Mer
Délégué du Service des Affaires Sociales

A

Monsieur le Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports
Inspection Académique du Lot-&-Garonne
Cité Administrative

- A G E N -

Monsieur le Chef de Service,

Je vous remercie très sincèrement de votre aimable lettre et vous offre mes meilleurs souhaits de rapide et complet rétablissement.

Je suis très touché du concours cordial que vous-même et votre Service avez l'obligeance de me prêter. Votre bienveillant et rapide accord à l'installation d'une table de Ping-Pong au Centre de STE-LIVRADE en est un agréable témoignage concret. Je vous en exprime ma sincère reconnaissance.

J'aurai, moi aussi, grand plaisir à m'entretenir avec vous lorsqu'il me sera donné de vous rencontrer à Agen.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Chef de Service, l'assurance de mes sentiments les meilleurs./.

Daniel FAURE

Administrateur en Chef
de la France d'Outre-Mer.

Monsieur V. NONCHANY
Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports

- A G E N -

22 Juillet 1959

40

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

469 /SLD.

Monsieur le PREFET
Chef du Service
des Français Rapatriés d'Indochine
Palais de Chaillot - Aile Passy

PARIS 16^{ème}

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'acheter un ballon de basket-ball, un ballon de volley-ball et un ballon de foot-ball. Cette dépense, si vous me l'autorisez, sera portée sur le compte d'emploi de Juillet 59.

Actuellement de nombreux jeunes gens, enfants de Français rapatriés d'Indochine, se trouvent au Centre en raison des vacances scolaires et ces jeunes désireraient pratiquer des jeux sportifs.

Je ne puis m'adresser pour obtenir ces fournitures à Monsieur le Directeur Départemental des Sports et Jeunesse, ce Service étant en vacances./.



MB/MD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(41)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CENTRE D'ORIENTATION
POUR LES FRANÇAIS

RENTRANT DU MAROC ET DE TUNISIE
et d'INDOCHINE

--:-

PARIS, le 23 Juillet 1959
~~74x Boulevard Gouvion St Cyr~~
~~75x~~
~~76x~~
Palais de Chaillot (16è)

N° 1412 -SFRI

Le PREFET,
Chef du Service des Français rapatriés
d'Indochine



à

Monsieur le Gestionnaire du Centre
d'Accueil de

- SAINTE-LIVRADE -

*1/4,
de 25-7-59
A
2/4*

O B J E T : Equipement sportif.

REFERENCE : Votre lettre n° 469/SLD du 22 Juillet 1959.

En raison de la présence dans votre Centre, pendant les vacances scolaires de nombreux jeunes gens désirant pratiquer quelques sports, je vous donne mon accord pour l'achat d'un ballon de basket-ball, d'un ballon de volley-ball et d'un ballon de foot-ball.

La dépense correspondante sera portée sur le compte d'emploi du mois de Juillet 1959./.

Le Préfet,
Chef du Service

Maurice A. Oster

Maurice A. OSTER

25 Mars 1961

10

Le Gestionnaire du Centre d'Accueil

à

568 / SLD.

Monsieur le Sous Préfet
Chef du Service
des Français rapatriés d'Indochine
4 rue Cambacérès
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation
d'acheter un ballon de basket-ball, un ballon de volley-ball
et un filet de volley-ball pour permettre aux jeunes gens
qui sont en vacances de Pâques de faire du sport sur les
terrains de jeux du Centre.

La dépense s'élèvera à 130 N.F.-



MML/AB.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

10

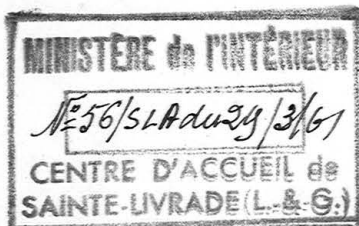
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

COMMISSARIAT À L'AIDE
ET À L'ORIENTATION
DES FRANÇAIS RAPATRIÉS

Service des Français
RAPATRIÉS d'INDOCHINE

-:-

N° 342 SFRI



PARIS, le 27 MARS 1961
~~74, boulevard Gouvion-Saint-Gyr~~
~~TEL. : ÉTO 78-80, 81, 82~~
~~ÉTO 15-26, 27, 28~~

4, Rue Cambacérés VIIIème

Le Sous-Préfet, Chef du Service
des Français Rapatriés
d'Indochine

à

Monsieur le Gestionnaire
du Centre d'Accueil de
SAINTE LIVRADE
(Lot et Garonne)

OBJET : Achat de matériel de sport

REFER. : Votre 568 du 25.3.1961

Comme suite à votre lettre citée en référence,
j'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes au-
torisé à acheter pour la somme de 130 NF un ballon de
basket-ball, un ballon et un filet de volley-ball à l'usa-
ge des jeunes gens en vacances au Centre d'Accueil./.

Vu,
le 29-3-61

Le Chef de Service,

E. WATRIN

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

N° 240 / A

EMPLI DU TEMPS DU MONITEUR

Monsieur BUENO au Groupe Scolaire du
Centre

M A T I N :

LUNDI - Néant
MARDI - de 9 h. à 9 h 45
MERCREDI - de 9 h à 12 h.
JEUDI - Néant
VENDREDI - Néant
SAMEDI - de 9 h à 12 h.

APRES MIDI :

Néant
de 14 h à 17 h.
de 14 h à 17 h.
néant
"
de 14 h. à 17 h.



Henri ALQUIER
Secrétaire Principal de Police
Directeur du Centre

18 Juin 1965

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

110/SID

à

Monsieur le **PREFET**
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8^{ème}

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de recruter pour une période de 2 mois (1er juillet 65 au 31 août 65 - vacances scolaires) un moniteur de colonie de vacances pour s'occuper des jeunes enfants au cours de cette période.

Je vous informe que Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports du Lot et Garonne que j'ai contacté s'affectera un deuxième moniteur d'éducation physique pour encadrer ces jeunes et les diriger au cours de ces vacances scolaires.

L'indemnité journalière d'un moniteur est de 10,50 F soit 556,00 F pour une période de 2 mois ou 52 jours ouvrables.

Je logerai ce moniteur dans un des appartements réservés au corps enseignant de la Cité d'Accueil.

Copie transmise à :

- Ministère de la Santé Publique et de la Population - Sous Direction de l'Aide Sociale et de l'Enfance Sans Bureau - Section B
- PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

CITÉ D'ACCUEIL - St-LIVRADE SUR-LOT
Le Directeur
TURBAN.

18 Juin 1965

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

110/SID

à

- Monsieur le PREFET
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement
des Français d'Indochine et des Français Musulmans
4 rue Cambacérès
PARIS 8ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de recruter pour une période de 2 mois (1er juillet 65 au 31 août 65 - vacances scolaires) un moniteur de colonie de vacances pour s'occuper des jeunes enfants au cours de cette période.

Je vous informe que Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports du Lot et Garonne que j'ai contacté s'affectera un deuxième moniteur d'éducation physique pour encadrer ces jeunes et les diriger au cours de ces vacances scolaires.

L'indemnité journalière d'un moniteur est de 10,50 F soit 556,00 F pour une période de 2 mois ou 52 jours ouvrables.

Je logerai ce moniteur dans un des appartements réservés au corps enseignant de la Cité d'Accueil.

Copie transmise à :

* Ministère de la Santé Publique et
de la Population - Sous Direction
de l'Aide Sociale et de l'Enfance
5ème Bureau - Section B

* PREFECTURE DE LOT ET GARONNE
Direction Départementale de
l'Action Sanitaire et Sociale



M. TURBAN.

NOTE
Mlle IARRIÈRE - Assistante Sociale à PARIS m'a fait savoir
téléphoniquement le 23 juin 65, que Monsieur le Préfet autorise le recrutement
de un moniteur pour 1 mois seulement. Le 23.6.65

21 Juin 1965

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

111/SLD

à

Monsieur le Directeur Départemental
de la Jeunesse et des Sports de Lot et Garonne
Cité Administrative

A G E N

Monsieur le Directeur,

Comme suite à l'entretien que vous avez bien voulu m'accorder, j'ai l'honneur de vous confirmer que la désignation d'un moniteur pendant les vacances scolaires (2 mois du 1er juillet 65 au 31 Aout 65) serait très utile pour diriger nos jeunes enfants au cours de ces vacances.

J'ai demandé l'autorisation à Monsieur le Préfet, Chef de Service à PARIS de recruter un moniteur pour seconder dans sa tâche celui que vous voudrez bien désigner.

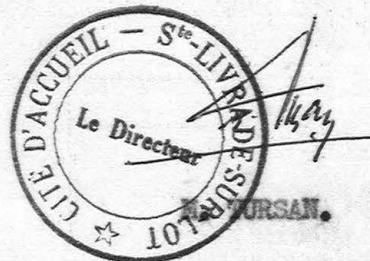
Je vous informe que je dispose d'un local pouvant servir de salle de gymnastique et malheureusement il me manque les agrès nécessaires. Je me permets de vous demander encore s'il vous serait possible de nous en prêter pour cette période de vacances.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Copie transmise

à Monsieur le S/PREFET
de VILLENEUVE SUR LOT

" pour information "



INSPECTION ACADÉMIQUE

DE

LOT-ET-GARONNE

Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports

Cité Administrative, AGEN

Tél. (58) : 66.30.04

n° 4648 - PSG/AD.

AGEN, le 5 juillet 1965

L'Inspecteur,

*Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,*

à

Monsieur le Directeur du Centre
d'Accueil des Rapatriés d'Indochine

SAINTE LIVRADE

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous le tableau de service des maîtres d'éducation physique appelés à apporter leur concours pendant les vacances dans l'organisation des activités de jeunes du Centre :

10 juillet au 15 juillet	M. BOISSEL
26 juillet au 15 août	M. POUSSOU
16 août au 31 août	M. CORMY
1er septembre au 20 septembre	M. GRUPPI.


Mme BARRES pourra également apporter ses services du 10 juillet au 25 juillet.

Ces maîtres se présenteront à vous au moment de la prise du service. Vous voudrez bien leur donner toutes les directives utiles et j'en suis certain, faciliter autant que possible l'accomplissement de leur tâche.

En ce qui concerne l'équipement de la salle de gymnastique, je suis au regret de ne pouvoir vous donner satisfaction, je ne possède pas les agrès demandés. Par contre, les maîtres pourront apporter certain menu matériel sportif (ballons, filet de volley ball, élastique de saut, etc...).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

l'Inspecteur,
Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,


P. SAINT-GERMES.

7 Juillet 1965

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

117/SLD

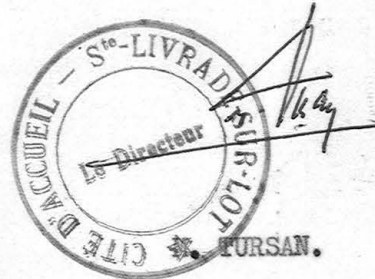
Monsieur l'Inspecteur
Chef du Service Départemental de la Jeunesse
et des Sports
Cité Administrative

A G E N

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 5 courant
et vous remercie d'avoir bien voulu désigner des maîtres d'éducation
physique pour les vacances scolaires prochaines pour diriger nos jeunes
de la Cité d'Accueil

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes
sentiments distingués.-



MB/CK

République Française

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Service de l'Accueil
et du Reclassement des Français
d'Indochine et des Français musulmans

PARIS, le 31 JUIL 1965
4, Rue Cambacérès PARIS 8°

Réf. à rappeler :

n° 829 SFIM/IND.-

LE PREFET, CHEF DU SERVICE D'ACCUEIL
ET DE RECLASSEMENT DES FRANCAIS-
D'INDOCHINE ET DES FRANCAIS_MUSULMANS

à

Monsieur le Gestionnaire
du Centre d'Accueil de
SAINTE-LIVRADE
(Lot et Garonne)

O B J E T : Recrutement d'un moniteur.-

R E F : Votre lettre n° IIO du 18 Juin 1965.-

J'ai l'honneur de vous confirmer que je vous autorise à recruter, pour une période d'un mois, un moniteur chargé d'organiser les loisirs des jeunes du centre.

L'indemnité journalière de 10,50 F à lui servir sera imputée sur le compte d'emploi.

LE PREFET
CHEF DU SERVICE :



Y. PERONY

INSPECTION ACADÉMIQUE

DE

LOT-ET-GARONNE

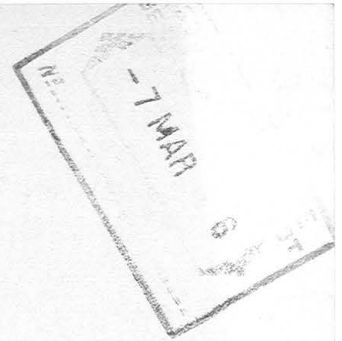
Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports

Cité Administrative, AGEN

Tél. (58) : 66.30.04

n° 2587 - PSG/AD.

AGEN, le 4 mars 1966



L'Inspecteur,

*Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,*

à

Monsieur le Directeur du C.A.R.I.
de SAINTE LIVRADE S/LOT

s/c de Monsieur le Sous-Préfet de VILLENEUVE S/LOT

Monsieur le Directeur,

Monsieur le Sous-Préfet de VILLENEUVE me fait part de votre désir d'obtenir les services d'un Maître d'Éducation Physique pour animer les activités des jeunes du Centre pendant les journées de congés scolaires et de loisirs.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. CORMY Maître auxiliaire d'éducation physique au TEMPLE S/LOT vous apportera son concours chaque jeudi.

Par courrier de ce jour, j'informe M. CORMY de cette décision et je lui demande de se mettre en rapport avec vous pour assurer un service à compter du jeudi prochain 10 mars.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

l'Inspecteur,
Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,

P. SAINT-GERMES.

INSPECTION ACADÉMIQUE

DE

LOT-ET-GARONNE

Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports

Cité Administrative, AGEN

Tél. (58) : 66.30.04

n° 2583 - PSG/AD.

AGEN, le 5 mars 1966

L'Inspecteur,

*Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,*

à

Monsieur CORMY
Maître d'E.P.S.

LE TEMPLE S/LOT

Monsieur le Sous-Préfet de VILLENEUVE S/LOT me fait part de la nécessité d'organiser les loisirs des jeunes du C.A.R.I. de STE LIVRADE pendant les journées de congé. Je lui ai assuré le concours du Service de la Jeunesse et des Sports.

A cet effet, je vous prie de vouloir bien vous mettre en rapport avec M. le Directeur du C.A.R.I. pour lui apporter vos services chaque jeudi à compter de jeudi prochain 10 mars.

Vous voudrez bien me faire connaître les dispositions que vous prendrez en commun et me faire part de toutes les observations ou suggestions qui vous paraîtront utiles.

COPIE transmise pour information
à Monsieur le Directeur du C.A.R.I. de
SAINTE LIVRADE S/LOT.

l'Inspecteur,
Chef du Service Départemental
de la Jeunesse et des Sports,


P. SAINT-GERMES.

P. SAINT-GERMES.

Henri Ringebach, m'a
dit de s'adresser à lui si fait savoir
que nous ne recevons pas de nouvelles
cette année! /

Le 15 juillet 1966
Le Directeur

Agen le 18 juin 1966

4, Rue d'Automne

ARRIVÉE NO 2336
20 JUIN 1966

Henri Ringebach, Maître auxiliaire
d'E.P.S. au Lycée d'Etat
"Bernard Palissy"

Monsieur le Chef du Service
Départemental de la Jeunesse et
des Sports
Cité Administrative,
à AGEN

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous proposer mes services
pour la fonction de moniteur d'E.P.S., à la
Cité des Rapatriés d'Indochine de Sté Livrade.

Je me tiens à votre disposition dès la fin
de l'année scolaire en cours, soit à partir du
7 juillet, lendemain de la distribution des
Prix, des établissements scolaires d'Agén (Lycées)

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer,
Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mon
respectueux dévouement.

Ringebach

[Faint handwritten notes and stamps on the left margin, including a circular stamp with the text 'AGÈN' and 'LE DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS']

10.6.56 - Transmis à M. le Directeur de

Cette et accusé le 21.6.56 -

à la rubrique de M. Ringuet

nos intérêts et y amène les de

nos notes en relation avec les

pour fixes et constatés en 1956

si affaiblir - Puisse être un pi

à la fin de crédits, M. Ringuet

ne pourrait pas être payé

en chef sports -

à la fin sports -

Après 20.6.56

Après 20.6.56

Après 20.6.56



[Handwritten signature]

[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

Monsieur le Directeur,

Cité Administrative,
Département de la Gironde et
Monsieur le Chef de Service

"Bureau de la Gironde"
d'É. P. S. au chef de Service

30 JUN 1956

11.5.56

M. le Chef de Service
Après le 12 Juin 1956

[Faint handwritten notes and scribbles in the top right corner]